



CIRCULAIRE DE RENTREE



Sainte Emilie de Rodat, qui as ouvert ton cœur aux enfants, étendu tes bras vers les pauvres, partagé ton pain avec les malheureux et obtenu de Dieu, pour tous, de multiples faveurs, daigne encore, nous t'en prions instamment, répandre tes bienfaits sur tous ceux qui t'invoquent avec confiance et faire éclater pour eux la puissance et la bonté divines.

Excellente rentrée à tous et à toutes !

Florence Calmès

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chef d'établissement : Mme Florence Calmès

Pôle Maternelle :

- Mme Sarah CAMPELS et Mr Paul Marson PS/MS
- Mmes Justine BOUCLY et Véronique STILLMUNKES PS/MS
- Mmes Marie Christine DOMENC et Fabienne BOUYSSSET (suppl.F.CANITROT) GS

Pôle Élémentaire :

- Mmes Sophie AUTRET, Audrey BRETAULT et Rachel PEYRAMAURE CP
- Mmes Josiane DURAND et Anne LACAZE CE1
- Mme Morgane CEARD CE1/CE2
- Mmes Frédérique TRINQUESSE et Alexandra SALVADOR CE2
- Mmes Marion MONTAURIOL et Gaëlle PRIETO CM1
- Mme Véronique VICTORS CM1/CM2
- Mmes Marie-Josée GARCIA, Myriam LAY et Amandine Forest CM2
- Mme Béatrice FALLOT enseignante ASH

Pôle Pastorale :

- Mme Marie-Emmanuelle GORISSE Culture chrétienne - Catéchisme

Au service des élèves dans l'accompagnement quotidien

- Mmes Fabienne BLANCHARD et Béatrice CAUBET Personnel ASEM PS/MS
- Mmes Djamila et Mathilde SAUX Personnel ASEM PS/MS
- Mmes Anne-Cécile ARAGON et Geneviève FAU Personnel ASEM GS
- Mme Stéphanie SAVES Personnel ASEM / AE
- Mmes Martine DHOOR et Amélie Siboulet Personnel Secrétariat
- Mme Florence BRETHOUS Personnel Assistant d'éducation (AE)
- Mmes Sabiha AMZIANE, Mélanie CABOT et Najat OUBOUYA Personnel Entretien Ménage
- M Mohamed MOUMNI Personnel Maintenance

Au service des élèves dans l'accompagnement de l'école inclusive (PIAL)

- Mme Nathalie ARTICO AESH
- Mme Isabelle CORDRAY AESH
- Mr Grégory TEISSEDRE AESH
- Mme Nathalie HOUBAINE AESH
- Mme Fatiha EL MORGI AESH

HORAIRES DES CLASSES ET CALENDRIER SCOLAIRE

JOURS	CLASSES	HORAIRES
Lundi – Mardi Jeudi – Vendredi	Classes de Maternelle	8h30 (→ 8h50) à 11h45 13h30 à 16h25
Lundi – Mardi Jeudi - Vendredi	Classes élémentaires	8h30 à 11h45 13h30 à 16h25
Vacances de Toussaint	Du Vendredi soir 20 Octobre au Lundi Matin 6 Novembre 2024	
Vacances de Noël	Du Vendredi Soir 22 Décembre 2023 au Lundi 8 Janvier 2024	
Lundi 8 janvier 2023	JOURNEE PEDAGOGIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS PAS DE CLASSE, PAS D'ACCUEIL	
Mercredi 10 janvier	Classe toute la journée / Rattrapage du mardi 2 juillet	
Vacances d'Hiver	Du Vendredi Soir 9 Février au Lundi Matin 26 Février 2024	
Mercredi 3 avril	Classe toute la journée / Rattrapage du jeudi 4 juillet	
Vacances de Printemps	Du Vendredi Soir 5 Avril au Lundi Matin 22 Avril 2024	
Pont de l'Ascension	Du Mardi 7 Mai après la classe au Lundi 13 Mai 2024 au matin	
Lundi de Pentecôte	Lundi 20 mai 2024	
Mercredi 22 mai	Classe toute la journée / Rattrapage du vendredi 5 juillet	
Fin de l'année scolaire	Vendredi 28 juin au soir (fin des cours) Lundi 1 ^{er} juillet Journée pédagogique pour les enseignants. Rattrapage du 2, 4 et 5 juillet sur les mercredis 10 janvier, 3 avril et 22 mai.	

ACCUEIL CLASSES MATERNELLE

Le matin : à partir de 7h 30 dans la salle d'accueil : garderie pour les maternelles, gratuite

à partir de 8h00, les élèves de GS sont accueillis sur la cour intérieure

Le soir : à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 pour les Maternelles (passé cet horaire, il n'y a plus d'accueil assuré)

Tarifs : 3€ de 16h45 à 17h30 / 4,50€ de 17h30 à 18h30

CLAE CLASSES ELEMENTAIRES

Pour rappel, désormais le CLAE prend en charge les élèves le matin, le midi (s'ils mangent à la cantine) et le soir.

Horaires suivants : matin dès 7h30

midi : 11h45 -13h45

soir : à partir de 16h25, avec étude (facturation uniquement à partir de 17h uniquement) jusqu'à 18h45

MERCREDI

Seul le Centre de Loisirs fonctionne pour les Elémentaires, inscription auprès d'eux directement.

PAS DE CANTINE LE MERCREDI, possibilité de porter son panier repas.

L'accueil du mercredi est assuré de 7h30 à 13h30 pour les élémentaires sur l'école.

RESTAURATION

PAIEMENT EN LIGNE

Transmission des informations sur le [site emilie31@parentdeleve.net](mailto:emilie31@parentdeleve.net)

Les informations que vous pouvez lire sur le site concernant les passages à la cantine, à la garderie (classe maternelles uniquement) ne sont pas en temps réel. Nous transmettons les passages en principe le soir après 16 heures pour la cantine, le lendemain pour la garderie.

Le service de paiement en ligne emilie31.parentdeleve.net vous permet de vérifier régulièrement les passages à la cantine et à la garderie de votre (vos) enfant (s) et de mettre les comptes à jour. Même si vous ne payez pas par CB consultez régulièrement le site pour vérifier les passages. Aucune réclamation ne sera prise en compte 2 jours après une fin de mois. Les paramètres de connexion seront envoyés fin août par SMS (nouveaux parents), ceux utilisés en 2022/2023 sont toujours valables.

Pour les parents séparés, chaque parent pourra avoir accès aux mêmes informations.

Emilie31 sera fermé certains jours fin août pour la clôture comptable, la mise à jour des tarifs et l'ouverture de la nouvelle année.

Consultez régulièrement le site internet « rodad.fr » afin de prendre connaissance des dernières informations.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix du repas est fixé à **5,50 € pour les classes maternelles et élémentaires**. En début d'année, nous vous conseillons de faire un **versement minimum de 10 ou 20 repas sur le compte de vos enfants**.

Si vos enfants mangent occasionnellement, il faut faire un versement minimum de 4 à 5 repas.

Pour les parents qui ne souhaitent pas utiliser le paiement en ligne, le règlement des repas et de la garderie est toujours possible par chèque libellé au nom de OGGs EMILIE DE RODAT portant OBLIGATOIREMENT au dos le NOM, LE PRENOM ET LA CLASSE DE L'ELEVE et l'objet du règlement.

Les règlements en espèces doivent s'effectuer au secrétariat.

AUCUNE SOMME EN LIQUIDE NE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LA BOITE AUX LETTRES.

PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

La prise de médicament sur temps scolaire n'est pas autorisée sauf **avec un PAI**, validé par le médecin de l'Education Nationale (asthme, maladie, allergies alimentaires ou autre). Il est important de se renseigner auprès de l'école et de demander les documents administratifs qui permettent cette prise de médicament sur temps scolaire. **Une trousse médicale nominative** (avec les médicaments) **au nom de l'enfant** avec une ordonnance du médecin traitant ou allergologue, **datant de moins de 3 mois**, sera à remettre la première semaine de septembre au secrétariat.

(Fournir une trousse nominative fermée, type trousse de toilette pour faciliter le transfert des trousse lors des déplacements). **PAS DE POCHE EN PLASTIQUE OU EN PAPIER.**

CARTE DE SORTIE

La carte est fournie aux élèves de CM à la demande des parents via le cahier de liaison. Elle permet à l'enfant de sortir de l'école pour rejoindre ses parents à l'extérieur de l'établissement. La sortie des enfants qui en seront munis se fera au niveau du grand portail.

ASSURANCES SCOLAIRES

Garantie responsabilité civile : chaque famille souscrit pour son propre compte cette assurance auprès de la compagnie de son choix.

Du lundi 4 au vendredi 8 septembre, merci de fournir une **attestation en cours de validité**. Elle sera **à déposer à l'accueil de l'établissement ou à envoyer par mail à : [secrétariat Lardenne via Ecole Directe](mailto:secr@rodad.fr)**.

(Attention, ce document ne transite plus par le biais de la classe).

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023 :

Pour tous les élèves résidant à Toulouse, merci de rapporter une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer datant de moins de 3 mois). Elle est **à déposer à l'accueil de l'établissement, ou à envoyer scannée par mail à : [secrétariat Lardenne via Ecole Directe](mailto:secr@rodad.fr)**. **(Attention, ce document ne transite plus par le biais de la classe).**

SECURITE

N.B. : Le portail donnant sur la rue est fermé de 8h50 à 11h45 – de 12h15 à 13h15 et de 13h30 à 16h25.

. En élémentaire :

Pour les sorties, merci de compléter le document au dos du cahier de liaison (personnes autorisées à venir chercher l'enfant).

. En maternelle :

De 7h30 à 8h30 : l'enfant est accueilli dans la grande salle.

De 8h30 à 8h50 : l'enfant est amené directement dans la classe.

. Entrées et sorties :

Un membre du personnel sera présent au portail de 7h30 à 18h45 aux entrées et sorties des élèves

Après 17h : Les maternelles sont récupérées « main à main » sur l'espace jeu désigné ou dans la salle d'accueil. Les élémentaires sont sous la responsabilité du CLAE. **Entrée et sortie contrôlées via le chalet.**

ABSENCES

Les élèves sont tenus à une assiduité rigoureuse et au respect des heures d'entrée et de sortie. Tout retard ou absence doit être signalé dans la demi-journée (**tel. 05.34.50.56.70**) en joignant le secrétariat. A son retour l'enfant devra présenter un justificatif d'absence (mot dans le cahier de liaison).

Si une enseignante est absente, elle ne peut obtenir de suppléance sur son poste qu'après 8 jours de carence. Par conséquent, nous nous voyons dans l'obligation, soit de confier la surveillance de la classe à un assistant d'éducation, soit de vous proposer de les garder, si vous le pouvez.

RENCONTRES PARENTS ENSEIGNANTES de RENTREE

Les enseignants vous communiqueront en temps et en heure les modalités d'organisation de leur rencontre parents-enseignants dans le cahier de liaison de votre enfant.

PS/MS → 25/09/2023 à 17h00	GS → 29/09/2023 à 17h00
CP → 19/09/2023 à 17h00	CE1 → 22/09/2023 à 16h45
CE1/CE2 + CE2 → 19/09/2023 à 16h45	CM1 → 14/09/2023 à 16h45
CM2 + CM1/CM2 → 18/09/2023 à 17h00	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEL & REUNION DE RENTREE

L'assemblée générale de l'APEL se tiendra le **mardi 26 septembre à 18h30**.

L'Association des Parents d'Elèves est un élément essentiel de la vie de notre école et de notre communauté éducative. N'hésitez pas à venir nombreux ; votre présence est importante !

L'assemblée générale de l'APEL sera précédée **d'un temps de rencontre, à 18h, pour une réunion de rentrée plus générale avec Florence Calmès, chef d'établissement.**

SPECIAL CLASSES MATERNELLES

Heures de rentrée De 8h30 à 8h50 ; de 13h30 à 14h par la porte de la classe.

Heures de sortie : A 11h45 et de 16h15 à 16h30, par la porte extérieure de la classe.
Après 16h30 dans la salle d'accueil ou sur l'aire de jeux.

Repas Chaque enfant aura une serviette de table, **marquée à son nom entier**.
Coudre un élastique dans un angle rabattu de la serviette, elle sera plus facile à mettre.

Sieste Les doudous et sucettes seront marqués.
Choisissez de préférence des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets ou à boucles.
Vu le nombre important d'enfants mangeant à la cantine et faisant la sieste, dans la mesure de vos possibilités, nous vous demandons de récupérer votre enfant pour le déjeuner et pour la sieste (PS).

Objets personnels Ils (surtout manteaux, gilets, gants et bonnets) seront marqués au nom entier de l'enfant.

Changes Prévoir les « accidents » pour les plus petits (changes complets et marqués) ; les changes prêtés par l'école seront **rendus propres** le plus tôt possible.

Accompagnement Les parents s'assurent que les enfants sont rentrés dans la classe et ne s'attardent pas aux heures de rentrée et de sortie.

Correspondance Sur le cahier de liaison.

Cette circulaire est à conserver, son contenu est valable pour toute l'année scolaire.